L'OPINION DES JOURNAUX

sur le Ministère des Colonies

Voici les appréciations des principaux journaux de Paris sur le vote du Sénat :

De M. Magnard dans le *Figaro* :

« Le Sénat, qui par deux fois s'était prononcé contre la création d'un ministère des colonies, a cédé, comme il fallait s'y attendre. On lui a doré la pilule et répété que c'était à cause du grand prix que M. Casimir-Périer attachait à son concours qu'on l'obligeait à revenir sur son vote de samedi. Les sénateurs ont cru ce qu'ils ont voulu, mais ils n'ont pas jugé sans doute qu'il y eut lieu de risquer une crise ministérielle sur une question après tout secondaire.

» Personne ne saurait le regretter. »

Du *Petit Parisien* :

« Parmi les impressions recueillies dans les couloirs du Sénat sur la désignation probable du ministre des colonies, il est intéressant de signaler particulièrement celle de la nomination possible d'un sénateur pour le nouveau portefeuille qui va être créé. On faisait remarquer que le cabinet actuel ne comprend qu'un sénateur, M. Spuller, et que la nécessité de résoudre promptement la dernière crise ministérielle avait seule empêché M. Casimir Périer de prendre un autre membre du Sénat comme collaborateur. »

De M. de Cassagnac, dans l'*Autorité* :

« On n'aura fait que changer l'étiquette.

» Au lieu d'un sous-secrétaire d'Etat, on aura un ministre.

» Cela coûtera plus cher, voilà tout. Mais on n'aura pas de meilleure besogne et la situation demeurera la même.

» Ce sont les députés coloniaux qui demeureront les maîtres.

» Tant que les colonies auront des députés, ce qui est absurbe, elles seront dévorées par les discordes civiles et les factions politiques. »

De M. de Kérohant, dans le *Soleil* :

« Ces sénateurs ont le goût de l'obéissance, l'ambition de la servitude. On peut les mener à coups de cravache. C'est même la vraie manière de les conduire. On fera d'eux ce qu'on voudra. »

Ils sont prêts à Sylla, comme prêts à Tibère.

« Et dire qu'il y a des gens qui veulent faire la revision pour supprimer le Sénat. Ce n'est véritablement pas la peine : il se supprime lui-même. »

Du *Journal des Débats* :

« Il fallait opter entre deux maux : l'adoption d'une proposition de loi discutable et une crise ministérielle. Préférer la seconde de ces solutions à la première, c'eût été une lourde faute en toute circonstance, c'eût été plus qu'une faute en présence du cabinet présidé par M. Casimir Périer. Le Sénat s'est arrêté au seul choix qui fût possible. Sa décision était à tel point certaine d'avance, elle lui était tellement imposée par le plus simple bon sens, que nous lui ferions presque injure en l'en félicitant. »

De l'*Echo de Paris* :

« Depuis longtemps, la constitution d'un ministère des colonies s'imposait. On ne peut que savoir gré à l'honorable M. Lebon d'avoir sacrifié à cette nécessité son sous-secrétariat d'Etat. On ne peut qu'approuver M. Casimir Périer d'avoir vigoureusement insisté afin que le Parlement le mît à même d'utiliser les vacances pour l'organisation de ce nouveau département ministériel ».

De M. Yves Guyot dans le *Siècle* :

« Nous croyons que le gouvernement aurait dû écarter cette proposition de loi en la remplaçant par un décret instituant un ministère des colonies ; et nous regrettons cette abandon d'une des attributions du pouvoir exécutif. Quand le ministère des postes fut institué, le 5 février 1879, il le fut par décret ; et personne ne protesta. »

De M. Edmond Magnier, dans l'*Ecènement* :

« La mesure s'imposait. Elle n'avait été que trop longtemps différée. Désormais, au moins, nous aurons en face de nous un ministre des colonies, un vrai ministre, responsable celui-là, à qui nous pourrons demander compte de notre honneur, de notre sang, de notre argent engagés au loin. »

De M. Cornély dans le *Gaulois* :

« Jusqu'à ce que l'institution nouvelle ait fait ses preuves et démontré son utilité, on pourra s'étonner d'avoir vu M. Casimir-Perier imposer un train si rapide aux malheureux sénateurs et les mettre entre une crise gouvernementale et une docilité légèrement dégradante. »

De l'*Estafette* :

« Nous avons enfin, d'une façon bien définitive, ce ministère des colonies dont nous réclamions en vain la création depuis tant d'années et que M. Jules Ferry considérait très justement comme la conséquence nécessaire et inéluctable de l'heureuse reconstitution de notre ancien empire colonial. »

De la *Petite République* :

» Mais nous emportons de ce spectacle une impression qui a fortifié nos espérances. Quoi ! c'est là la dernière citadelle de l'actuelle société ? C'est là la dernière forteresse où s'abritent les privilèges et les iniquités ? La citadelle s'écroulera sans bruit. La forteresse se laissera prendre sans résistance. »

Du *Rappel* :

« Tout est bien qui finit bien. Mais le Sénat n'aura pas ajouté à son prestige en se mettant dans la nécessité de se démentir du jour au lendemain et en rejetant samedi une loi si indispensable à ses propres yeux qu'il la vote lundi à une considérable majorité. »

De la *Lanterne* :

» Le pseudo-drame ébauché samedi dernier au Luxembourg entre le ministère et le Sénat a fini, comme il convenait, en comédie. La majorité sénatoriale, après les coquetteries d'usage, s'est décidée à accorder la main à M. Casimir Périer. »

Du *Radical* :

« M. Casimir Périer emporte son ministère et il a fait s'incliner le Sénat. Pas de crise pardessus le marché. C'est une journée bien remplie. »

LA SITUATION DES TULLES & DENTELLES

A Calais. — Les affaires se sont bien améliorées; si l'on n'a pas reçu de gros ordres sur lesquels le début de saison permettait de compter, du moins le mouvement d'affaires s'est élargi. Les nouvelles d'Amérique ont été meilleures et Paris a remis quelques ordres un peu dans tous les genres et particulièrement sur les nouveaux dessins des anciens genres et sur quelques articles épais.

Sur cette indication, les fabricants de broderie ont fabriqué de la grosse guipure, genre Venise; le succès a répondu à leurs efforts, et, à cette heure, ils sont débordés par les ordres. — Le genre Chantilly mode a conservé une certaine activité; le Chantilly confection, au contraire, est tout à fait abandonné; même situation pour l'Irlande soie. L'application Bruxelles sur fond noir, particulièrement en nuance beurre, a fait l'objet de nombreuses commandes. Les Bourdon, ordinaire et gros fond, sont très demandés, mais les prix de vente restent faibles. L'Irlande coton écru 2 tons, surtout nuance beurre, comme l'Entredeux, jouissent toujours de la même faveur et donnent de bonnes commissions courantes. Pour la voilette, elle suit son cours régulier avec demandes suivies, mais tant que notre place ne modèlera pas ce genre de fabrication sur ce qui se fait à Lyon, elle ne peut espérer un gros chiffre d'affaires. Rien d'intéressant à dire du Mohair. — Quant au coton, la fabrique continue ses efforts et réalise chaque jour de nouveaux progrès.

Il est donc permis d'espérer que l'état des affaires va continuer à s'améliorer de façon à compenser les pertes produites au début de la saison.

Nous sommes heureux de pouvoir terminer en disant que nos espérances se sont réalisées et que les affaires sont devenues plus actives. Il est donc permis de croire que la fin de la saison réparera les sacrifices imposés si longtemps à la fabrication par la lourdeur des transactions. Les Bourdon, Bourdon gros fond, Bourdon léger, ont été très recherchés et si, sur ce dernier article, les offres ont été plus modérées, c'est que la belle dentelle, à raison de son prix élevé, est naturellement de vente moins facile.

La violette, sans variation, a cependant conservé une assez bonne situation. Mais si, comme nous l'avons déjà dit, les fabricants imitaient l'exemple de Lyon, cet article prendrait ici une place considérable, Calais ayant tout ce qu'il faut pour fabriquer la voilette d'après les variations de la mode. Il paraît probable que dans les modes du printemps la dentelle deux tons noir et or et noir et blanc, sera très demandée. Affaires presque nulles en Mohair. En application Bruxelles peu de demandes ; il en a été de même pour les tulles fins. Quant aux dentelles de coton elles continuent de progresser régulièrement.

A Caudry. — Les affaires continuent à être mauvaises et si ce n'est pour un petit nombre d'exceptions, on va pouvoir répéter que la saison est tout à fait manquée, s'il ne survient pas un changement immédiat dans l'état des choses actuel.

Le peu de demandes arrivées en février a porté uniquement sur l'article à vil prix, sur lequel il ne reste pas de bénéfice et dont les cours s'avilissent encore chaque jour; certains fabricants étant toujours disposés à se saigner à blanc pour enlever quelques ordres à leurs concurrents. Où nous mènera cette manière de travailler? Il n'est que trop facile de le prophétiser!

On va tout simplement, sans s'en douter, à la ruine certaine de l'industrie. Un effort sérieux pourtant avait été fait pour relever la fabrication; mais tous ceux qui ont fait des frais dans ce but ont été déçus dans leur attente et ne sont plus disposés à les renouveler dans la saison prochaine. La fabrication de la camelotte est donc appelée encore à se développer et ce ne sera pas avec cet article qu'on arrivera à refaire une situation brillante. L'avenir n'est donc pas beau encore, tant s'en faut! il est au contraire bien sombre, surtout maintenant que de longs mois de mortesaison arrivent à grands pas.

Il est vrai que d'un instant à l'autre des besoins peuvent se faire sentir comme cela s'est vu quelquefois; il faut cependant s'avouer que pour le moment la campagne est bien compromise.

NOUVELLES DU JOUR

La création du ministère des colonies

Paris, 19 mars. — Les deux lois portant création du ministère des colonies seront promulguées ce matin à l'*Officiel*.

Comme candidats au nouveau portefeuille, le *Rappel* cite MM. Boulanger et Trarieux, sénateurs, et MM. Félix Faure et Poincaré, députés.

Le même journal confirme que c'est dans le Conseil de ce matin mardi que le gouvernement arrêtera le choix du titulaire.

Un épilogue de l'affaire des blés de la marine — Un étrange empoisonnement

Toulon, 19 mars. — La rumeur publique attribuait à un nommé Acquatilla, employé aux subsistances, les dénonciations anonymes de l'affaire dite des blés, dont la commission d'enquête eut à s'occuper ces jours derniers.

Or, hier, Acquatilla prenait tranquillement son repas quand, soudain, il devint livide et se mit à crier qu'il était empoisonné.

Acquatilla, transporté à l'hôpital, mourut durant le trajet.

L'autorité militaire a fait saisir les mets et ordonné l'autopsie du cadavre.

Le roi des Belges à Modane

Aix-les-Bains, 19 mars. — Le roi des Belges part ce matin dans la direction de Modane.

Suicide d'une jeune musicienne à Paris — Le rôle ridicule d'un ancien sénateur

Paris, 19 mars. — M. Pelatan, commissaire de police de Neuilly, a été appelé hier à constater un suicide qui doit cacher un mystère douloureux.

Une jeune musicienne de talent, Mlle Alice Pinard, demeurant rue du Marché, devait se marier avec un personnage occupant une très haute situation politique. Avant-hier le fiancé vint dans la journée rendre visite à sa future et se retira au bout d'une heure environ.

Que s'est-il passé entre eux ? Nul ne le sait.

Quoi qu'il en soit, le propriétaire de l'immeuble, qui habite Paris, recevait hier matin une lettre de sa locataire annonçant qu'elle serait morte lorsque cette missive lui parviendrait.

Il accourut en toute hâte, rue du Marché et fit prévenir M. Pelatan qui requit un serrurier.

Un triste spectacle s'offrit à la vue des assistants. Mlle Pinard était dans sa chambre à coucher, étendue sans vie sur son lit *en toilette de mariée*: robe blanche à fleurs d'oranger. Elle s'était asphyxiée en allumant deux réchauds de charbon de bois.

M. Pelatan a trouvé sur un guéridon une lettre qui lui était adressée, demandant, si par malheur elle n'était pas morte, qu'on ne lui prodiguât aucun soin et qu'on la laissât mourir, sinon, ajoutait-elle, *elle recommencerait*.

Ce dramatique évènement a péniblement impressionné toute la population de Neuilly.

Paris, 19 mars. — Le personnage politique dont le refus de tenir sa promesse de mariage a entraîné le suicide de Mlle Pinard est un ancien sénateur revêtu d'un caractère spécial. C'est un dernier renouvellement qu'il a été blackboulé. Il représentait un département du Midi. Il était divorcé et, malgré sa promesse à Mlle Pinard, il contracta un second mariage.

Mlle Pinard le sut ; elle se rendit chez lui et dans sa salle à manger, devant plusieurs convives, elle lança cette terrible apostrophe :

« Je vais mourir mais avant d'en finir avec cette existence que vous m'avez rendue impossible, j'appelle la malédiction divine sur cette maison. »

Le lendemain, on la trouvait morte.

Le *Figaro*, qui publie les détails ci-dessus, ajoute que cet ancien sénateur fait partie de la ligue contre la licence des rues.

Le drame de Royan

Royan, 19 mars. — L'Anglais qui a tué sa femme se nomme Benett-Wittingham, âgé de 20 ans, sans profession, fils du général Wittingham.

Il avait récemment épousé Mlle Suzanne Audon, âgée de 19 ans, fille du syndic des pilotes à Royan.

Le ménage n'était pas heureux. Hier Wittingham disant revenir de Paris voulut rejoindre, malgré sa belle-mère sa femme dans son appartement. Une minute après une détonation mettait la famille en émoi. On se précipita et on trouva la jeune morte tuée d'un coup de carabine Flobert tiré à bout portant. La malheureuse allait être mère.

Le meurtrier n'a opposé aucune résistance et a été incarcéré immédiatement.

Les Maures et les Espagnols. — Une agression inattendue

Malaga, 19 mars. — Hier, tandis que le vapeur *Sevilla* ramenait des troupes de Melilla à Malaga, des coups de feu furent tirés sur le navire par les Maures. Un passager fut grièvement blessé. La nouvelle a produit en Espagne une vive émotion.

Les maires et le 18 Mars

Paris, 19 mars. — Différents préfets ont télégraphié, hier, au ministère de l'intérieur que des maires de diverses localités de leurs départements leur étaient signalés comme ayant présidé des banquets anniversaires de la Commune, au mépris des prescriptions qui leur avaient été envoyées précédemment.

Le ministre a aussitôt décidé que ces maires seraient suspendus en attendant leur révocation, s'il y avait lieu.

La retraite de M. Lebon

Paris, 19 mars. — On dit que M. Lebon a fait connaître hier à M. Casimir Périer qu'il ne pouvait conserver plus longtemps le sous-secrétariat des colonies et qu'il a demandé de vouloir bien le relever de ses fonctions intérimaires.

Le Conseil supérieur du travail

Paris, 19 mars. — La commission permanente du conseil supérieur du travail s'est réunie aujourd'hui au ministère du commerce, sous la présidence de M. Jules Simon.

La commission a continué la discussion de la proposition de loi de MM. Mesureur et Many, portant création de chambres du travail.

Après une discussion très intéressante à laquelle ont pris part MM. Léon Say, Lyon-Caen, Mesureur, Heurteau, Many, Favette, Moron, etc., la commission a adopté le deuxième paragraphe de l'article 5 fixant les attributions des chambres du travail en tant que comités de conciliation et d'arbitrage.

Après un échange d'observations relativement au paragraphe 3, qui donnait mission aux chambres du travail d'élire les membres (patrons et ouvriers) du conseil supérieur du travail, M. Mesureur a retiré cette proposition, qui trouvera mieux sa place dans une modification de la loi organique du conseil supérieur du travail.

La commission permanente s'est ensuite ajournée au 30 avril.

Le conseil judiciaire de M. Georges Hugo

La première chambre du tribunal civil de la Seine a, aujourd'hui, sur la demande de M. Georges Hugo et sans qu'aucune opposition ait été faite, levé le conseil judiciaire dont le petit-fils du grand poète avait été pourvu.

M. de Soubeyran

La 2e chambre du tribunal civil a prononcé aujourd'hui la séparation de biens entre M. de Soubeyran, directeur de la Banque d'Escompte en faillite, et sa femme.

France et Russie

Le cardinal Richard communique les deux dépêches suivantes aux journaux catholiques :

« Saint-Pétersbourg, 18 mars.

» Le miracle venant d'arrêter la main criminelle qui allait commettre un horrible forfait, dans le temple même du Seigneur, au moment où quantité d'enfants devaient se réunir à la Madeleine pour y entendre la parole de Dieu, est une preuve éclatante de la divine protection qui couvre la France et c'est pourquoi tous les amis russes de votre noble patrie s'empressent de l'en féliciter dans la personne de Votre Eminence, archevêque de la capitale française.

» EUGÈNE BOGDANOVITCH. »

Voici la réponse de Son Eminence :

» *Général Bogdanovich, 10, Grande Morskaia Saint-Pétersbourg.*

» Vivement touché et reconnaissant de la religieuse sympathie de M. le général Bogdanovitch pour la nation française, je demande à Dieu de resserrer et de bénir de plus en plus l'union des deux grands peuples.

» Cardinal RICHARD. »

Huit victimes

Orléans, 19 mars. — Un grave accident a empêché hier soir le concert qui devait avoir lieu au Casino d'Orléans. Le public devait, pour entrer dans la salle, traverser un pont très léger. Au moment de l'ouverture des bureaux, les spectateurs s'étant massés sur le pont, le tablier céda et une cinquantaine de personnes furent précipitées d'une hauteur de plusieurs mètres. Huit d'entre elles sont atteintes de fractures graves.

Les chemins de fer portugais

Paris, 19 mars. — M. Navarro, ministre du Portugal à Paris, serait appelé prochainement à Lisbonne par son gouvernement, mais nous croyons savoir que le cabinet de Lisbonne a avisé notre ministère des affaires étrangères qu'il désire vivement une entente, et que cette décision ne doit pas être considérée comme une réponse au rappel de M. Bihourd.

La conversion de la dette Egyptienne

Paris, 19 mars. — On nous communique cette note officieuse :

« A la suite des observations faites par le gouvernement français au gouvernement égyptien relativement à la conversion unifiée, le gouvernement khédivial a reconnu que le projet avait été présenté d'une façon peu correcte. »

Odieux sacrilège à La Corogne

La Corogne, 19 mars. — Hier, pendant une procession, un nommé José Vasquez a tiré deux coups de fusil contre l'image de Jésus en criant : « Vive l'anarchie! »

Ce n'est que grâce aux efforts de la police que Vasquez n'a pas été lynché par la population indignée.

Madrid, 19 mars. — L'individu arrêté pour avoir tiré deux coups de révolver contre une bannière de Jésus-Christ en criant « Vive l'anarchie » a nié être anarchiste et a montré un grand repentir de son horrible sacrilège.

La police n'a trouvé aucun papier compromettant à son domicile. On n'a pu trouver non plus le revolver, qui, dit-on, a été ramassé par un homme d'aspect suspect qui accompagnait Vasquez.

Lorsque le forfait de ce dernier s'est produit, la confusion et la panique dans la procession furent grandes; plusieurs femmes s'évanouirent. Tous les hommes se ruèrent sur le criminel et voulaient, comme vous le portait ma première dépêche, l'écharper sur place.

Nouvelle juridiction. — L'assassinat de M. Grosgurin. — Un tribunal mieux composé

Londres, 19 mars. — On télégraphie de Bangkok au *Times* de ce matin :

« Il est probable que Phrayot, le mandarin accusé de l'assassinat de Grosgurin et acquitté par le tribunal siamois, passera devant un tribunal dont les membres seraient composés par moitié de Français et de Siamois. »

Le 18 mars à Londres. — Incident au club Autonomie. — Intervention du prince Kropotkine

Londres, 19 mars. — L'anniversaire de la Commune a été célébré, hier, au club ouvrier communiste.

La nomination du bureau a donné lieu à quelque tapage, l'assemblée ne voulant pas être présidée ; sur l'intervention du prince Kropotkine, le président dû a quitté le fauteuil et le calme s'est rétabli.

A Madrid. — Notification du traité marocain. — Nominations de haute fonctionnaires

Madrid, 19 mars. — Au conseil des ministres tenu aujourd'hui, M. Moret a rendu compte des négociations avec le Maroc et il a donné lecture du traité signé, le 5 février dernier, avec le sultan.

Le Conseil a été d'avis de soumettre ce traité à la ratification de la reine.

Le comte de Xiguena sera nommé président du Conseil d'Etat, en remplacement de M. Groizard, ancien ministre des travaux publics.

Le directeur des contributions sera chargé de l'intérim du sous-secrétariat des finances.

M. Garcia Montfort prendra la direction des douanes et M. Montilla celle des télégraphes.

La révolution au Brésil

Rio-Janeiro, 19 mars. — Les navires portugais *Mindello* et *Afonso d'Albuquerque* sont partis hier après-midi sans encombre avec l'amiral de Gama et 70 officiers insurgés.

L'amiral Benrham, commandant les forces navales des Etats-Unis, est parti à bord du *San-Francisco*.

L'électricité dans les fabriques de drap

Nos fabriques de drap font couramment usage de plaques métalliques chauffées, mises en œuvre au moyen de presses, pour l'apprêtage et le satinage des étoffes.

Les plaques étaient généralement chauffées, jusque maintenant, soit directement dans un four, soit au moyen d'une circulation de vapeur.

Ces deux procédés exigent une grande manutention, des pertes de temps, un chauffage irrégulier et présentent surtout peu de sécurité quant au degré de température atteint.

Pour y remédier, on vient d'introduire en Allemagne un système mettant à contribution le courant électrique (système Clavicz) au moyen duquel on peut obtenir aisément et par gradation la température voulue, tout en restant dans les conditions d'irréprochable propreté, point à considérer également.

Nous attirons sur ce procédé l'attention de nos industriels du bassin de la Vesdre. Presque tous possèdent l'éclairage électrique dans leurs usines ; or, le procédé en question permet l'utilisation des dynamos existantes. Son installation ne paraît donc pas coûteuse et apporterait sans doute une économie notable dans la main d'œuvre.

(*Organe industriel.*)

Syndicat de l'Industrie roubaisienne

CAUSERIE SUR L'ÉPARGNE

par Alexandre FAIDHERBE père

Voici encore une excellente causerie de M. Alexandre Faidherbe. Notre distingué concitoyen y traite, de la façon la plus heureuse, une question intéressante entre toutes : l'épargne. Nos lecteurs y trouveront de sages conseils, que nous leurs souhaitons de mettre en pratique :

Mes chers amis,

Je ne viens pas vous faire une conférence, mais causer simplement avec vous, sans phrase, cœur à cœur. Si vous me trouvez un peu long, c'est que je ne puis me résoudre à tronquer ma pensée, parce que l'expérience m'a appris qu'une pensée tronquée a souvent l'air d'une sottise, et qu'elle égare au lieu d'éclairer.

I

Il n'est personne de nous dont le sommeil n'ait été parfois traversé par de fort jolis rêves : Qu'en restait-il au réveil? Rien.

Mais on ne rêve pas seulement la nuit, on rêve aussi le jour, on rêve même jusqu'au dernier soupir. Le jeune homme rêve une vie pleine de soleil et de fleurs; point de maladies, point d'échecs, des succès toujours. S'il est ouvrier, il sera le plus habile de tous, touchera de gros salaires et ne connaîtra point le chômage; il épousera une femme belle, robuste, laborieuse, économe et vertueuse. S'il est employé, il sera hors de pair, se rendra indispensable au patron; il en deviendra l'associé, il sera patron lui-même peut-être. Est il fils de patron, il augmentera la fortune de son père, il deviendra maire, député, sénateur, ministre, et, qui sait? peut-être président de la République !! Thiers, Mac-Mahon, Grévy, Carnot, ne sont pas nés à l'Elysée.

II

On oublie que la vie est rarement telle qu'on l'a rêvée, mais telle qu'on l'a préparée dès l'enfance. Quelques exemples feront mieux comprendre ma pensée. Le laboureur qui craint le froid, le chaud, la pluie ou qui va porter au cabaret le prix des engrais que réclament ses terres, peut-il espérer une abondante récolte? Evidemment, non. Celui, au contraire, qui laboure sa terre à temps, qui la fume, qui la débarrasse des mauvaises herbes peut attendre une riche moisson, pourvu que Dieu lui envoie le soleil et la pluie, le garde de vent et de grêle ; car il est l'associé de la Providence. Elle lui prête la terre, le soleil et les tièdes ondées, elle lui prête l'intelligence et la force ; mais elle veut qu'il y joigne son travail et ses sueurs. Et il arrive souvent que le laboureur paresseux, en comparant ses maigres récoltes aux plantureuses moissons de son voisin diligent, se prend à le jalouser. A-t il raison ?

J'ai vu souvent, au mois d'octobre, n'arriver un flot de jeunes écoliers, qui tout d'abord semblaient marcher du même pas; mais bientôt les plus intelligents et surtout les plus studieux distançaient les autres et, en fin d'année, obtenaient tous les prix. Les autres, et souvent les parents, s'en montraient jaloux. De quoi donc étaient coupables les meilleurs élèves ?

Au jeu d'arc, tous les archers visent également l'oiseau, un seul l'atteint et ce n'est pas toujours le plus adroit; les autres exigent-ils qu'il partage son prix avec eux? Nullement; ils se tiennent pour contents, s'il leur paye, comme on dit vulgairement, un petit verre de consolation.

Il est aussi des gens qui naissent intelligents et d'autres idiots, il en est qui naissent robustes et d'autres malingres, il en est qui naissent aveugles, d'autres qui voient, il en est enfin qui naissent riches et d'autres pauvres. On ne pourrait s'empêcher de rire du cul-de-jatte qui voudrait obliger son voisin à lui donner la moitié de ses jambes. Comment se fait-il qu'on voie si souvent ceux qui sont nés pauvres jalouser ceux qui sont nés riches ? On n'est pas plus coupable de naître riche que robuste ou intelligent. Et pourtant l'intelligence, la santé, la vue sont des biens supérieurs à la fortune, et la preuve, c'est qu'il n'y a pas un homme, si pauvre qu'il soit, qui voulût échanger son intelligence ou ses bons yeux contre la fortune d'un idiot ou d'un aveugle. Est-ce à dire que les riches d'intelligence, de santé ou de fortune n'ont aucun devoir envers les autres ? Non, certes; car Dieu veut que celui qui voit guide au besoin l'aveugle, que le robuste aide le malingre, que le plus intelligent conseille celui qui l'est moins et que le riche soulage le pauvre de ses trésors.

La même obligation existe donc pour tous et non pour les riches seuls.

Cependant on ne s'en prend qu'aux riches. Et si personne ne s'avise de proposer le partage de l'intelligence et des forces, parce que cela est impossible, il en est bien qui exigeraient volontiers le partage des fortunes. Eh bien ! Supposons que l'on répartisse toutes les richesses de notre pays entre les 38.500.000 Français.

Vous vous figurez peut-être, mes amis, que nous serions tous bien riches; détrompez-vous. Pour assurer à chacun 0,50 par jour, il faudrait, au taux actuel de 3,5 0/0, placer 201 milliards ! C'est plus que ne valent terres, maisons, usines, chemins de fer, navires et monnaie de toute la France.

Vous voyez qu'il n'y aurait pas de quoi rouler carrosse et que les ivrognes n'y trouveraient pas leur compte. Ce ne seraient pas les seuls d'ailleurs, car tous n'ont pas les mêmes besoins, tous ne peuvent se contenter de la même ration, et le géant ne peut s'habiller au même prix que le nain.

Et puis combien durerait cette prétendue égalité ? La Terre Promise avait été également partagée entre toutes les familles d'Israël, et on renouvelait le partage tous les cinquante ans. Or, le lendemain, il y en avait qui vendaient leurs propriétés et l'égalité avait disparu. Il est des gens qui gaspillent leur fortune ou leur salaire et laissent la misère à leurs familles, comme il en est qui gaspillent leur santé et produisent des enfants dont la vie ne sera qu'une perpétuelle souffrance.

III

Ce n'est donc pas là, mais dans le travail et l'économie qu'il faut chercher l'amélioration de sa position.

Qu'on me pardonne encore quelques exemples.

J'ai déjà parlé de l'école; j'y reviens, parce qu'elle est l'image de la vie. J'ai vu beaucoup d'enfants et je puis constater aujourd'hui, non sans quelque tristesse, que les paresseux ne sont arrivés à rien, et que bon nombre des plus intelligents n'ont pas mieux réussi, parce qu'ils se sont crus des êtres supérieurs pour qui le travail n'est pas nécessaire. Ceux qui arrivent ou sont arrivés sont les enfants d'une intelligence ordinaire, mais laborieux. Ceux-là ont quitté l'école sachant que le travail peut suppléer à l'intelligence; ils en ont porté le goût et l'habitude dans les emplois qu'ils ont occupés et je n'en connais pas qui ne se soient fait une modeste place au soleil.

Mais que peut-on espérer pour l'écolier qui fait l'école buissonnière et pour l'ouvrier qui boit le lundi pour se rafraîchir des excès du dimanche ? Vous donc, mes amis, qui êtes pères de famille, veillez soigneusement à ce que vos enfants apprennent, chaque jour, leurs leçons et fassent leurs devoirs, non à peu près, mais bien, mais très bien. Ne vous découragez jamais; la persévérance opère des merveilles.

J'ai eu un écolier qui, à sept ans, ne pouvait retenir une ligne de leçon, tant sa mémoire était ingrate ; sa mère en pleurait, mais elle tint bon, et à 11 ans, ce même enfant me récitait sans hésiter, la dictée que je terminais. Il est maintenant ingénieur.

Voulez-vous un autre exemple plus frappant encore ? C'était un ouvrier sabotier, père de cinq enfants. Il se désolait de ne savoir ni lire ni écrire. Quand son aîné, un bambin de sept ans, alla à l'école, il lui fit *dire ses lettres* et les apprit en même temps ; et il apprit à lire de la même façon.

Il se servit des cahiers de l'enfant pour apprendre à écrire, en reproduisant, entre les lignes, les modèles placés au haut des pages, il apprit aussi à calculer et cela sans rien négliger de sa besogne. Le fait s'ébruita ; chacun voulut encourager ce brave père de famille et il se trouva bientôt, sinon riche, au moins dans l'aisance. (*A suivre*).

CURIEUX !

Les savants aujourd'hui résolvent tout problème,
L'un d'eux a découvert ce qu'il faut de Congo
Pour rendre un nègre blanc comme la neige même;
Ses calculs ont donné qu'il suffit d'un kilo.
Jean Pulcher, au savonnier Victor Vaissier.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Bulletin de statistique sanitaire de Roubaix pour l'année 1893. — Le bureau de l'Etat-Civil de Roubaix vient de publier le Bulletin de statistique sanitaire, pour la précédente année.

La répartition des décès y est faite, comme toujours, pour *cause* et pour *âge*, sans distinction de sexe, non compris les enfants mort-nés, mentionnés pour mémoire.

Les maladies ou affections diverses qui déciment, sans trêve ni merci, et dès le berceau, notre pauvre humanité, sont classées d'après une méthode conforme au diagnostic des médecins, pour chaque cas particulier.

Vingt-quatre dénominations spéciales établissent autant de catégories, entre lesquelles sont répartis les décédés, « quant à la cause. » Les différences d'âge sont échelonnées sur cinq moyennes ou périodes, correspondant aux principales époques de la vie humaine : 1 an et au-dessous, 1 à 19 ans, 20 à 39 ans, 40 à 59 ans, 60 ans et au delà.

Le tableau officiel permet de constater, à première vue, que les nouveau-nés, et en général les enfants âgés de moins d'un an, forment de beaucoup le plus gros contingent; puisqu'à eux seuls ils représentent 720 décès, sur 2,150, chiffre total des décès par suite de maladie. C'est la diarrhée, et la bronchite aiguë, en première ligne, qui fauchent plus de la moitié de ces frêles et chères existences.

Voilà, avec ses conséquences si désastreuses, au point de vue de la dépopulation de la France, cette effrayante mortalité du premier âge, que combat, par tous les moyens en son pouvoir, notre Commission cantonale d'hygiène, à laquelle aucun concours ne doit faire défaut.

Immédiatement après viennent, en un seul bloc, et pour 544 décès, tous les individus de la deuxième série, de 1 à 19 ans.

On comprend qu'il nous est de toute impossibilité de dire où s'arrête ici l'enfance : nous la reconnaissons toutefois à certaines maladies caractéristiques, telles que la diphtérie, ou l'affreux croup, qui a enlevé 129 sujets ; la méningite simple, 51 ; la méningite tuberculeuse, 23. Pour les autres affections, nous serons moins précis, bien qu'elles aient aussi, pour une large part, frappé cette première partie de l'existence.

Ces 544 enfants, jeunes garçons et jeunes filles, qui n'ont pas trouvé grâce devant la maladie et dont la vingtième année n'a point couronné l'adolescence, ramènent l'esprit aux plus sombres préoccupations, lorsqu'on songe à la diminution constante du chiffre de la population française.

La cinquième série, c'est-à-dire celle des vieillards, 60 ans et au-delà, se présente ensuite avec 372 décès. C'est dans l'ordre des choses, et la loi de nature veut que les anciens laissent la place libre aux jeunes.

Cinquante-quatre d'entre eux sont morts de « sénilité », proprement dite, sans qu'aucune autre cause ait pu être attribuée à leur fin prolongée.

Nous glisserons sur la quatrième série : 40 à 59 ans, et la troisième : 20 à 39 ans, qui succèdent régulièrement, avec 269 et 245 décès, pour nous résumer dans la récapitulation ci-dessous, en suivant les inscriptions du tableau.

La fièvre typhoïde (ou muqueuse) a fait, au cours de l'année 1893, 46 victimes des deux sexes; la variole, 47; la rougeole, 34; la scarlatine, 6; la coqueluche, 40; la diphtérie (croup, angine couenneuse), 146; la phtisie pulmonaire, 297; la méningite tuberculeuse, 38; les autres tuberculeuses, 41; le cancer et autres tumeurs, 81; la méningite simple, 73; la congestion et les hémorragies cérébrales, 94; le ramollissement cérébral, 34; les maladies organiques du cœur, 123; la bronchite aiguë, 215; la bronchite chronique, 113; la pneumonie et la broncho-pneumonie, 166; la diarrhée, la gastro-entérite, la dysenterie, 287; le choléra et les maladies cholériformes, 124; la fièvre et la péritonite puerpérales, 15; les autres affections puerpérales, 6; la débilité congénitale et le vice de conformation, 104; enfin la sénilité, 54.

Tout cela concorde exactement avec le total de 2.150 décès, accusé plus haut.

Nous avons signalé les maladies, qui guettent la première enfance, et en font leur proie ; pour ce qui concerne les autres âges, la phtisie pulmonaire, la bronchite chronique, la pneumonie et la broncho-pneumonie, les maladies organiques du cœur, la congestion et les hémorragies cérébrales, ont fait chacune pour leur propre compte, une profonde trouée.

Il nous reste à parler de 416 autres décès, qui n'ont plus rien à faire avec la maladie, ou avec les affections d'aucun genre. Ils sont d'ailleurs ainsi classés et dénommés : « suicides, autres morts violentes, autres causes de mort, causes restées inconnues. »

Vingt-cinq individus, dont deux n'ayant même pas dix-neuf ans ; sept âgés de 20 à 39 ans ; dix, de 40 à 59 ans ; six, de 60 et au delà, ont attenté à leurs jours, pendant l'année 1893. Notre chronique locale a relaté du reste, en leur temps, ces différents suicides.

Cinquante-deux autres, appartenant aux mêmes catégories d'âge, ont péri de mort violente : coups et blessures, ou accidents divers.

Trois cent vingt-quatre, dont soixante-quatre enfants du premier âge, cinquante-huit adolescents et quatre-vingt-treize vieillards, sont rangés sous la dénomination vague, qui n'attribue aucune cause spéciale à la mort.

Les quinze derniers enfin, trois par trois, sont désignés plus catégoriquement sous cette simple mention : « Cause inconnue. »

Nous avons, de cette façon, un total collectif de 2.566 décès; en y ajoutant le nombre de 158 enfants mort-nés, déclarés en 1893, nous retrouvons le chiffre officiel de 2.724 décès, qui figure au mouvement général de la population, que nous avons publié dans notre numéro du 24 février dernier.

En résumé, la part de regrets une fois accordée aux morts de la première enfance, nous pouvons répéter que l'année 1893 a sur la précédente l'avantage très appréciable de compter 398 décès de moins.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêté préfectoral du 13 mars, la société colombophile, dite : l'« Aile de fer, » dont le siège est rue Decrème, n° 175, a été autorisée à se constituer légalement.

Un autre arrêté, en date du 14, autorise la constitution de la société particulière : « Les Chevaliers de la Fine-Bouche, » installée rue Archimède.

La station du carême à Saint-Martin. — Lundi soir, à six heures, le R. P. Cohn a mis en garde son nombreux auditoire contre les communions sacrilèges.

Jésus-Christ, a-t-il dit, savait que Judas le trompait, mais il le supportait auprès de lui ; ce n'est que quand le traître a mangé le corps et bu le sang de Notre-Seigneur qu'il a été abandonné de Dieu et qu'il s'est pendu.

Ceux qui font une communion sacrilège commettent une action tellement criminelle, qu'il faut des grâces bien grandes pour la racheter.

Le P. Colin a cité quelques exemples terribles du châtiment de Dieu, et a adjuré ceux qui ont eu le malheur de communier en état de péché mortel, de s'en repentir au plus vite.

La Mission de Notre-Dame. — Hier soir à 8 heures avait lieu la première instruction, uniquement réservée aux hommes. La grande nef était absolument remplie, près de mille personnes s'étaient groupées autour de la chaire de vérité.

Le P. Père, dans un langage saisissant et imagé, a parlé de la funeste influence exercée sur la société et la famille par l'indifférence religieuse.

Nous ne valons, a-t-il dit, que ce que valent les compagnies que nous fréquentons. Tout chrétien, quelle que soit sa condition, exerce autour de lui une certaine influence. Ou bien il a été fidèle aux engagements de son baptême, ou bien il les a reniés. Il nous a montré la conduite de l'indifférent en face de la loi de Dieu et de l'Eglise. L'indifférent, s'est écrié l'orateur, n'a plus conservé qu'un précepte : la probité ; mais cela ne suffit pas.

Du moment que l'on ne fait plus ses devoirs religieux, on ne peut plus être en règle avec sa famille. Joseph de Ma